

SEANCE DU 07 JUILLET 2022

Date de la convocation : vendredi 1^{er} juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi sept juillet, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, MAUGER Sylvie, LANGREZ Catherine, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Johann, VASSELIN Denise, DUPONT Joël, TRAVERT Dominique.

Ont donné pouvoir : LACOLLEY Daniel (pouvoir à HAVARD Georges), LEJOLLY Annie (pouvoir à MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à HAIRON Josiane),

Excusés : ROUXEL Dominique, LELANDAIS Guillaume.

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : PERSONNEL COMMUNAL – ACCROISSEMENT D'ACTIVITE

Monsieur le Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal du départ d'un agent administratif à compter du 5 septembre 2022 dans le cadre d'une disponibilité. Dans ce contexte, il propose l'ouverture d'un poste de contractuel à temps complet, rémunéré à l'échelon 1 de la grille d'adjoint administratif à compter du 09 août 2022, dans l'attente du recrutement d'un agent titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de recruter un contractuel de droit public au grade d'adjoint administratif (1^{er} échelon), à temps complet à compter du 09 août 2022 pour une durée de six mois, susceptible d'être reconduit pour une même durée,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Eric BRIENS